

Sauvegarde de la Villa de Séviac

Les travaux devraient commencer d'ici l'été

En quoi consiste le projet de sauvegarde de la Villa de Séviac ?

Les travaux de restauration des mosaïques porteront sur une surface de 400m², dont une grande partie (350m²) se trouve actuellement en place et une plus petite partie (50m²) en réserve. Le coût estimatif de la restauration établi par un atelier spécialisé, s'élève à 707.000€ HT. Le principe de restauration consiste à la dépose des mosaïques, leur restauration et leur fixation sur des panneaux en nid d'abeille en aluminium. Les mosaïques replacées in-situ seront protégées des remontées d'humidité et de sel. Il est envisagé l'installation d'un atelier de restauration des mosaïques dans l'ancien chai (Cassaignau) situé proche de la place du village de Montréal-du-Gers.

Vingt ans d'aménagements

Devant l'ampleur du projet de sauvegarde de Séviac, tous les acteurs du territoire ont affiché une volonté commune pour son aboutissement. Il est vrai que l'enjeu est d'importance puisque Séviac est l'un des principaux hauts lieux du tourisme gersois, et par conséquent, un vecteur de son développement économique. 20 ans déjà que le projet a été lancé !

Un atelier de céramique sur place

Cet atelier, unique en France en 2016, sera ponctuellement ouvert au public et fera l'objet d'une communication par le Ministère de la Culture. L'ensemble de la couverture actuelle, trop vétuste, trop dangereux quant à la sécurité du public et qui ne valorise pas le site, sera démonté. La nouvelle couverture prévue protégera la quasi-totalité des vestiges sur une étendue totale de 2070m². Elle permettra d'assurer une bonne conservation des 400m² de mosaïques. Un espace d'accueil, plus vaste et plus moderne, remplacera l'actuel. Un aménagement du parcours de visite extérieur, accessible notamment au public empêché, et la création d'une signalétique adaptée sont au programme.

Bouclage du plan de financement

Le coût total des prochains travaux engagés à la villa gallo-romaine de Séviac est de 3.680.000€. Sur ce montant, l'Europe apporte 303.000€, l'Etat 2.019.000€, la Région 808.000€, le mécénat 100.000€, (la Communauté de Communes de la Ténarèze, qui a été sollicitée à hauteur de 50.000€ n'a pas encore donné sa réponse) et enfin la Mairie de Montréal-du-Gers 400.000€. Le plan de financement a pu être réalisé avec une tranche optionnelle d'un montant de 500.000€ HT.

Les travaux devraient s'étaler sur 12 à 18 mois.